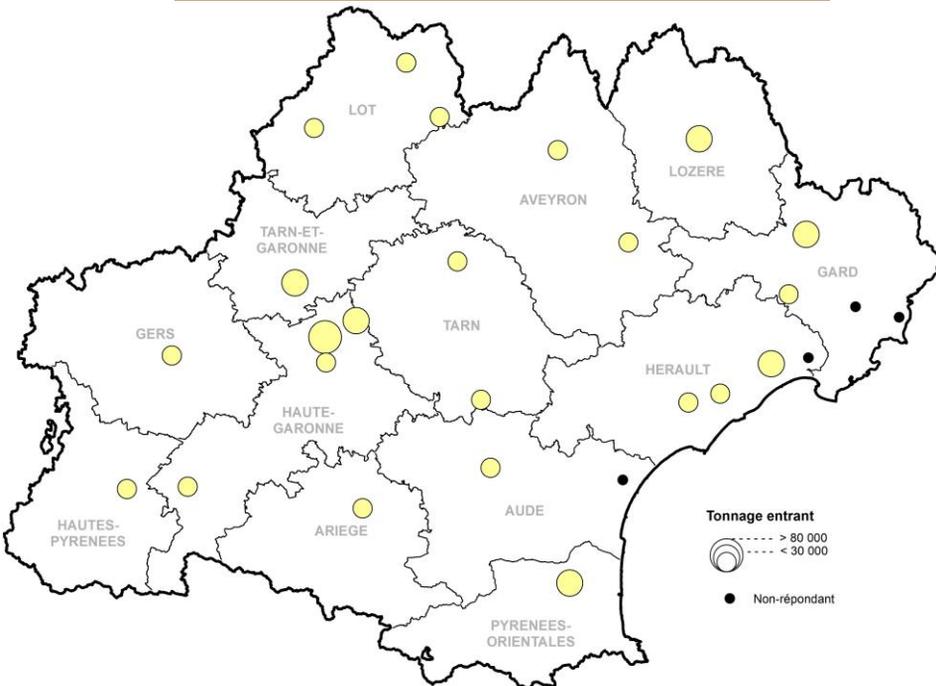
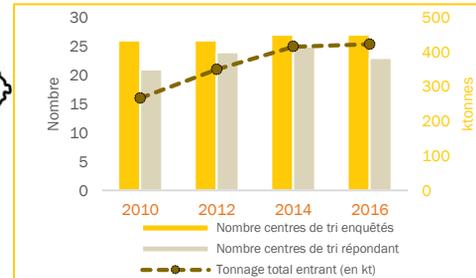


**Les centres de tri de collectes sélectives**



**27** Centres de tri accueillant la « collecte sélective »  
dont **9** triant tous les emballages plastiques  
**423 096** tonnes entrantes\*  
dont **56 116** tonnes de refus de tri

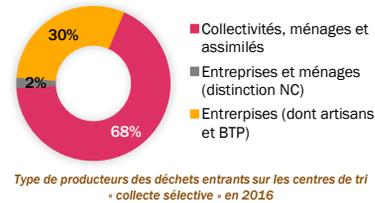


Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

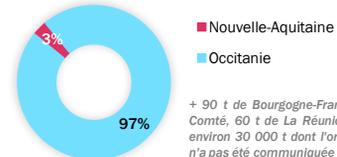
On constate une augmentation croissante des tonnages entrants au fur et à mesure des enquêtes. Cette augmentation est un peu moins significative entre 2016 et 2014 que précédemment mais il faut prendre en considération que le taux de retour est moins élevé en 2016 (85%) qu'en 2014 (93%). Les 4 centres de tri non-répondants en 2016 pourraient représenter, au regard de leurs capacités nominales, plus de 50 000 tonnes alors que les 2 non-répondants de 2014 ne pèseraient que pour 12 000 tonnes.

(\* Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016.

**Flux entrants : 423 096 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange**



Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016

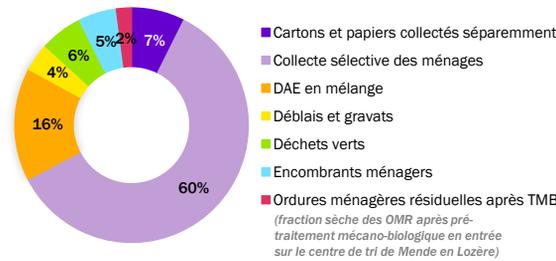


Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016

Sur les centres de tri de « collecte sélective », 2/3 des déchets entrants en 2016 proviennent des ménages et 1/3 des entreprises. La collecte sélective, c'est-à-dire les emballages et les papiers des ménages ainsi que les cartons des professionnels collectés séparément du reste des déchets, représentent 67% du tonnage total des déchets entrants sur ces centres de tri, soit 285 kt. Les DAE représentent 16% du total entrant, soit 65 kt, les encombrants 5% (22 kt). On note également que 2 installations ont fait transiter par leur site des déchets verts (25 kt) et des déchets inertes (1,6 kt).

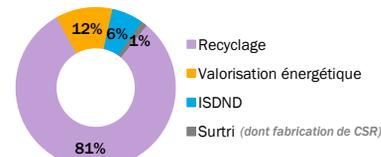
Parmi ces centres de tri, seuls 5 accueillent les encombrants des ménages (et les déchets en mélange des entreprises). 97% des déchets triés sur les centres de tri

d'Occitanie ont été produits et collectés dans la région. Les 3% restants concernent les centres de tri du Lot et du Tarn-et-Garonne ; ils proviennent de départements de Nouvelle-Aquitaine limitrophes à ces installations.



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016

**Flux sortants : 412 127 tonnes – Déchets, matières et refus de tri**



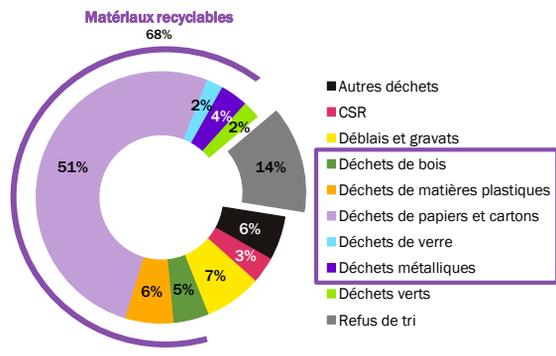
Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « collecte sélective » en 2016

Plus de ¾ des flux sortants des centres de tri de « collecte sélective » de la région sont orientés vers une filière de recyclage, soit environ 335 kt. La destination géographique de ces flux manque, aujourd'hui, de précision : 30% des destinations n'ont, en effet,

pas été renseignées dans les enquêtes. Sur la part connue, environ 35% sont recyclés en Occitanie, 15% dans les régions limitrophes, 33% dans les autres régions et enfin 17% à l'étranger (en majorité en Espagne, pays frontalier).

11% des déchets sortants de ces centres de tri, soit 47 kt, font l'objet d'une valorisation énergétique. Ces déchets valorisés par incinération sont du CSR, directement préparé par les installations enquêtées (14 kt) et des refus de tri (33 kt). Les refus de tri sont dirigés vers de l'enfouissement (22 kt) ou vers une installation de préparation de CSR externe (1,1 kt). Au global, environ 6% des refus de tri sont traités hors région : en PACA pour de la fabrication de CSR et en Nouvelle-Aquitaine

pour de la valorisation énergétique. Hors refus de tri, environ 4,5 kt d'encombrants ayant transité par les installations de tri sont stockés en ISDND.



Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « collecte sélective » en 2016